

Charte forestière du Morvan

Mise en réseau des entreprises de transformation du bois

- Rapport intermédiaire -



Préambule

L'objectif 3 de la Charte forestière du Morvan consiste à développer les activités de récolte, de transformation et de valorisation des bois. Au sein de cet objectif, l'action 3-1 vise à créer les conditions de la valorisation des bois locaux. Dans cette optique, Aprovalbois, l'interprofession forêt-bois en Bourgogne, s'est associée au Parc naturel régional du Morvan pour favoriser la constitution d'un réseau d'acteurs de la transformation du bois en Morvan.

Pour mener à bien cette mission d'organisation de la filière locale, Marion Garnier-Hocquet a été recrutée par Aprovalbois et mise à disposition du Parc du Morvan pour une durée de 12 mois d'octobre 2006 à octobre 2007, grâce au soutien financier du Conseil régional de Bourgogne et de l'Etat via le FNADT¹.

Le présent rapport, rédigé 6 mois après le début de la mission, a pour vocation de faire le point sur les différentes actions entreprises à mi-course et de présenter les perspectives d'évolution pour la fin de mission et au-delà.

¹ Fond National d'Aménagement et de Développement du Territoire

Sommaire

I - Contexte :	6
1 - Introduction :	6
2 - Principaux résultats de l'enquête réalisée en 2005 :	6
3 - Conclusion :	7
II - Pistes de travail et thèmes développés en mars 2007 :	8
1 - Poursuite de l'état des lieux et mise à jour des références :	8
2 - Equipements :	10
A - Séchage des bois : utilisation collective d'une cellule mobile de séchage :	10
B - Produits connexes des entreprises de transformation du bois et bois-énergie :	12
3 - Marketing :	14
A - Produits bois et savoir-faire locaux : utilisation d'une marque collective :	14
B - Gammes de produits – production en petites séries :	16
C - Annuaire des professionnels – catalogue des produits bois du Morvan :	17
4 - Partenariats :	18
A - Réseau d'achat de bois :	18
B - Bois construction :	19
5 - Rencontres des professionnels :	21
6 - Divers :	23
7 - accompagnement et veille réglementaire :	24
III – Synthèse :	26

I - Contexte :

1 - Introduction :

Dans le cadre de l'action 3-1 de la Charte forestière du Morvan concernant la filière de transformation des bois du territoire, un **état des lieux des entreprises** de cette filière a été réalisé en 2005 par Melle Fanny Piers, chargée de mission Aprovalbois. Cette enquête a porté sur l'identification du maillage d'entreprises (nombre – localisation – activités), mais aussi sur les besoins et attentes de ces acteurs du territoire. Ainsi, plusieurs **pistes d'actions** ont été mises en évidence par les entretiens menés auprès des chefs d'entreprise.

La mission confiée à Melle Garnier-Hocquet a pour objectif la **mise en œuvre** concrète et cohérente de certaines de ces pistes.

2 - Principaux résultats de l'enquête réalisée en 2005 :

- Identification des entreprises :

78 entreprises réparties comme suit ont été identifiées :

- 10 scieries
- 15 ébénisteries
- 43 menuiseries
- 5 fabricants d'objets divers en bois
- 4 charpentiers

Ces entreprises sont majoritairement **artisanales**, avec 0 ou 1 salarié pour plus de 60% d'entre elles.

- Attentes et besoins :

- informer et sensibiliser les élus locaux pour les inciter à passer des commandes publiques auprès des artisans locaux
- communiquer sur les caractéristiques techniques du douglas auprès des élus et des professionnels
- créer des liens entre les artisans par des projets communs :
 - séchoir collectif
 - projet « Eco-design Bois Bourgogne »
 - bourse de matières premières
 - développement de gammes de produits bois
 - organisation de rencontres pour les professionnels
 - création et diffusion d'un annuaire des entreprises de transformation du bois
- prendre des mesures d'accompagnement :
 - connaissance des marchés publics
 - connaissance des normes et leurs évolutions
 - labellisation de produits bois
 - assistance au recrutement
 - création d'une association ou groupement d'achat ou groupement d'employeurs
- trouver des financements pour apporter des aides adaptées aux artisans

- développer les propositions des artisans :
 - développer les charpentes, les volets et le mobilier en douglas
 - chercher des marchés à proposer aux artisans pour développer le travail à l'atelier en hiver
- développer les stabulations en bois
- développer la récupération des produits connexes bois pour le bois-énergie

3 – Conclusion :

Ainsi, la filière de transformation du bois du Morvan, largement composée d'entreprises artisanales, a de nombreux besoins et attentes. Pour maintenir ce tissu entrepreneurial lâche et l'aider à se développer durablement, la mission de mise en œuvre des pistes dégagées prend tout son sens.

II - Pistes de travail et thèmes développés en mars 2007 :

L'objectif de Melle Garnier-Hocquet a d'abord été de **tester la faisabilité des différentes pistes** « in situ », c'est-à-dire de rencontrer individuellement les chefs d'entreprises. Les 2 premiers mois de la mission ont donc été consacrés à ces entretiens particuliers. Par la suite, outre ces rencontres individuelles, il s'est agi de **mettre en place les pistes d'actions les plus utiles pour la filière et les plus fédératrices**. Les démarches initiées sont présentées ci-après.

1 - Poursuite de l'état des lieux et mise à jour des références :

Objectif : constituer un référentiel actualisé des entreprises de transformation du Morvan ; réaliser une typologie des entreprises.

Principe :

L'état des lieux réalisé à la mi-2005 est **complété et actualisé** régulièrement ; les mises à jour du référentiel proviennent de différentes sources :

- les entreprises rencontrées individuellement
- les listings des communautés de communes et communes du territoire du Parc du Morvan
- l'Annuaire du forestier bourguignon réalisé par le CRPF² de Bourgogne avec l'appui d'Aprovalbois

Avancement :

Au 1^{er} mars 2007, **111 entreprises** sont répertoriées, réparties comme suit :

- 18 scieries, dont :
 - 14 scieries fixes, dont 5 en activité complémentaires ou sciage à façon
 - 3 scieries mobiles
 - 1 scierie de bois ronds
- 10 entreprises de charpente, dont 5 de charpente-couverture-zinguerie
- 44 menuiseries bois, dont 23 menuiseries bois-PVC
- 11 menuiseries-ébénisteries
- 15 ébénisteries
- 5 constructeurs bois, dont :
 - 2 constructeurs de maisons ossature bois
 - 1 fustier
 - 1 constructeur de chalets
 - 1 fabricant de briques de bois
- 8 autres entreprises de transformation, dont :
 - 3 tourneurs/fabricants d'objets en bois
 - 1 fabricant de jouets en bois
 - 1 parqueteur
 - 1 fabricant de mobilier urbain
 - 1 négoce de menuiseries bois
 - 1 sculpteur sur bois à la tronçonneuse

² Centre Régional de Propriété Forestière

Au 1^{er} mars 2007, **66 entreprises** ont pu être contactées (soit 60%), dont **44 rencontrées** individuellement.

17 n'ont pas souhaité rencontrer la chargée de mission, pour cause de :

- retraite prochaine
- pas d'intérêt pour les actions
- manque de temps

5 ont souhaité être rappelés au second trimestre 2007 par manque de temps.

Parmi les 44 entreprises rencontrées, 62% ont 0 ou 1 salariés :

<i>Nombre de salariés</i>	0	1	2	3	4	6	7	8	10 et +
<i>Nombre d'entreprises</i>	17	10	4	4	2	3	1	1	2
<i>Pourcentages</i>	39%	23%	9%	9%	4,5%	7%	2%	2%	4,5%

Il reste **45 entreprises** à contacter (soit 40%). Les contacts restant à prendre ne l'ont pas été auparavant pour cause de :

- 7 contacts recensés récemment (depuis moins de 2 semaines)
- 38 contacts non joignables au moment des appels

Afin de maintenir un lien et un dialogue continu avec toutes les entreprises recensées, des courriers d'information et d'accompagnement (invitation aux réunions et visites, comptes-rendus, informations diverses, actions d'accompagnement...) leur sont régulièrement envoyés. Les coordonnées de la chargée de mission y figurent, chaque entreprise peut potentiellement la contacter. La voie postale a été choisie car la plupart des entreprises n'ont pas Internet et donc pas de courriel, de plus certaines n'ont pas de fax. L'envoi de courriers postaux est donc le moyen le plus sûr pour communiquer avec la centaine d'entreprises recensées.

Perspectives d'évolution :

Continuer la mise à jour du fichier répertoire.

Réaliser une typologie des entreprises du Morvan, avec identification des potentialités de développement des plus dynamiques d'entre elles.

2 - Equipements :

A - Séchage des bois : utilisation collective d'une cellule mobile de séchage :

Objectifs : apporter aux entreprises la possibilité de sécher localement les bois ; favoriser les circuits courts d'approvisionnement pour les artisans de la 2nde transformation.

Cette action est issue d'une piste dégagée lors de l'enquête effectuée en 2005. Elle répond à un besoin pressant de la part des entreprises de 2^{ème} transformation en particulier. En effet, 72% de ces entreprises s'approvisionnent principalement en bois secs chez des négociants à l'extérieur du territoire, contre seulement 17% en scierie (également à l'extérieur du territoire), et 11% autres (stocks de bois sciés par l'entreprise et séché à l'air). Ainsi, la valeur ajoutée apportée aux bois ronds par le sciage et le séchage sur les bois transformés par les entreprises locales profite peu au territoire.

Autrement dit, **les entreprises locales de 2nde transformation travaillent peu avec les scieries locales**, car ces dernières ne sont pas en mesure de proposer des bois secs ; la notion de filière continue sur le territoire n'est donc pas applicable.

Le séchage est ainsi le maillon manquant à cette continuité, et constitue donc « la porte d'entrée » de la mise en réseau des entreprises. La prestation de séchage apportée sur le Morvan permettra aux scieries et entreprises de 2nde transformation de travailler d'avantage en collaboration.

Principe du projet :

Le principe retenu pour cette prestation de séchage est issu de la concertation avec les entreprises (rencontres individuelles et « Rendez-vous du vendredi », voir § 8) : il s'agit d'utiliser une **cellule mobile**, pouvant stationner tour à tour dans les différentes entreprises en ayant exprimé le besoin, afin qu'elles puissent elles-mêmes sécher leurs sciages.

Le projet consiste donc à établir une tournée de cette cellule mobile sur le Morvan, avec différentes stations où les volumes à sécher sont suffisants, la cellule étant louée au constructeur par l'entreprise qui la reçoit. Le transport de cette cellule est géré collectivement, le regroupement autour de stations de séchage également.

Lors des rencontres individuelles réalisées par la chargée de mission, **14 entreprises** ont émis le souhait de participer au projet dès sa genèse, et 5 préfèrent s'y intégrer à l'issue de la tournée-test.

Avancement :

→ Visite du Xylo-pôle :

Un seul constructeur de ces cellules mobiles de séchage des bois existe en Europe. Il est situé à Epinal (88). Pour permettre aux entreprises locales de mieux cerner le produit, ses caractéristiques techniques et son fonctionnement, une visite a été organisée le 12 janvier 2007 au matin chez le constructeur ; une rencontre avec des utilisateurs de cette cellule dans les Vosges a été organisée l'après-midi (voir compte-rendu en pièce jointe).

4 entreprises ont participé à cette journée, qui leur a confirmé l'utilité de la démarche initiée.

→ **Groupe de travail « séchage des bois » :**

Un groupe de travail constitué des entreprises potentiellement intéressées s'est réuni pour la première fois le 23 février 2007. **10 entreprises** étaient présentes, dont 6 ont donné leur accord de principe pour la participation à la tournée-test.

Les conclusions de cette réunion ont été les suivantes :

- nécessité de **regrouper les volumes à sécher** sur un nombre de stations limité, ayant des conditions d'accueil satisfaisantes.

- nécessité de définir au plus juste les besoins en séchage de chaque entreprise participant à la tournée pour **estimer des prix de revient cohérents** et optimiser les cycles de séchage.

- nécessité de **négoier le transport et les conditions de location** de la cellule auprès du loueur pour diminuer les coûts.

Avant la prochaine réunion, Melle Garnier-Hocquet est donc chargée de **recenser les besoins des entreprises** qui souhaitent réellement s'engager dans la tournée-test. Elles sont actuellement au nombre de **6**. C'est un état des lieux compliqué à obtenir des entreprises qui ont des difficultés à se projeter dans un avenir même proche. Ce recensement constitue pourtant une condition nécessaire à la mise en place du projet pour le valider d'un point de vue **économique et logistique**.

La prochaine réunion de ce groupe de travail devrait se dérouler début avril 2007, après définition des besoins en séchage avec les entreprises adhérant au projet ; elle permettra de **négoier** avec le représentant commercial du constructeur qui viendra à cette occasion, et de fixer des dates de début et de fin de tournée, ainsi qu'une Charte d'utilisation du matériel.

Perspectives d'évolution :

La tournée-test consiste en une **étape expérimentale** du processus d'équipement de la filière locale en matière de séchage : l'objectif à l'issue de ce test est que les entreprises **investissent en commun** dans l'achat d'une (ou plusieurs) cellule(s) de séchage. Il est donc primordial qu'un suivi détaillé de l'opération soit réalisé au cours de celle-ci, et qu'un rapport technico-économique complet soit rédigé en fin de tournée-test. Un accompagnement de la tournée-test (organisation des transports, contrôle du respect de la Charte d'utilisation...) est en outre nécessaire pendant toute sa durée.

D'autre part, les entreprises auront besoin d'accompagnement pour organiser la suite de la tournée-test, à savoir un achat collectif si elles décident d'y recourir, pour la mise en place d'une association ou d'un GIE³ par exemple.



photo Aprovalbois



photo Aprovalbois



photo Aprovalbois



photo Aprovalbois

³ Groupement d'Intérêt Economique

B – Produits connexes des entreprises de transformation du bois et bois-énergie :

Objectifs : valoriser les déchets bois et produits connexes des entreprises de transformation du bois ; permettre une évacuation de ces produits dans le cadre d'une gestion durable.

Principe :

→ *Valorisation des sciures, écorces, dosses et chutes de bois :*

Aucune solution collective n'est envisagée. L'industrie du papier et du panneau présente en Bourgogne constitue un débouché pour ces produits connexes, les réseaux de chaleur locaux fonctionnant au bois en constituent un autre.

→ *Valorisation des copeaux :*

63% des entreprises de transformation du bois du Morvan produisent des copeaux de bois ; les débouchés de ces copeaux sont actuellement limités :

- évacuation en déchetterie
- valorisation en bois-énergie dans les poêles d'ateliers (peu pratique en l'état), ou dans certaines chaudières adaptées
- utilisation en litière par les agriculteurs ou les centres équestres locaux.
- aucune valorisation

Le compactage de ces copeaux par une presse à briquettes produisant des **bûches de bois reconstituées** écologiques car sans liant apparaît être une alternative intéressante aux valorisations actuelles : en effet, les entreprises pourraient utiliser systématiquement les briquettes en **auto-consommation** pour le chauffage des ateliers ou leur domicile personnel, réalisant ainsi des économies sur le coût énergétique du chauffage. Les briquettes non auto-consommées (ou la totalité de la production, au choix de l'entreprise) pourraient être **commercialisées localement** (clients, voisins...), le marché des briquettes étant à l'heure actuel naissant et en expansion. Cette vente de briquettes permettra l'amortissement de la presse. L'investissement est envisagé collectivement par la plupart des entreprises (coût d'environ 15 000 €).

Avancement :

L'état des lieux de la production de copeaux sur le Morvan est réalisé par Melle Garnier-Hocquet au cours des entretiens individuels.

2 possibilités se présentent à l'heure actuelle pour développer l'utilisation en commun d'une presse à briquettes :

- **localement**, entre plusieurs entreprises du même secteur, investissement groupé dans une presse à briquettes et utilisation collective selon les besoins. Cette possibilité peut être mise en place assez facilement avec des entreprises ayant une entente cordiale. **Le secteur d'Avallon** (ville-porte du nord du Morvan) paraît contextuellement favorable à la mise en place de ce projet (10 menuisiers potentiellement intéressés). La chargée de mission organisera prochainement une réunion de ces personnes pour préfigurer à la mise en place du projet, ainsi qu'une visite d'une ébénisterie s'étant équipée récemment d'une presse à briquettes.

- **sur le Morvan** (au moins le secteur sud, voir l'intégralité du territoire) : l'association FLAM Bois Energie sise à Autun, ville-porte au sud du Morvan, regroupe à l'heure actuelle des producteurs de plaquettes forestières et de granulés de bois. La société Attis se charge ensuite de commercialiser ces produits. L'association FLAM Bois Energie a été contactée par Melle Garnier-Hocquet pour envisager des perspectives de valorisation des copeaux des artisans du Morvan : FLAM Bois Energie pourrait se charger d'investir dans une presse à

copeaux et organiser une tournée de ramassage sur le Morvan. La commercialisation du produit briquettes pourrait être réalisée par la société Attis, dont le gérant a été également contacté. L'association FLAM Bois Energie étant en cours de changement de statuts, les négociations ont été reportées à une date ultérieure. L'association et l'entreprise Attis semblent néanmoins intéressées par le projet, qui reste à mettre en place.

Perspectives d'évolution :

Secteur d'Avallon : après consultation individuelle de chaque entreprise pressentie, puis visite à l'ébénisterie ayant acquis la presse à briquettes, puis réunions entre les entreprises intéressées par un investissement collectif, prise de décision de ces entreprises sur les modalités d'acquisition et d'utilisation de la dite presse. Melle Garnier-Hocquet se chargera de l'organisation des visites et réunions préparatoires, puis de la mise en place du projet si les entreprises le souhaitent.

Secteur sud Morvan (Autun) : reprise des négociations avec FLAM Bois Energie et Attis, avec présentation de l'état des lieux de la production de copeaux par Melle Garnier-Hocquet. En cas d'entente, les perspectives sont l'achat de la presse et l'adhésion des entreprises à l'association, puis la mise en place de la tournée de ramassage des copeaux et enfin la mise en route de la production. La commercialisation pourrait se faire par la société Attis.



3 - Marketing :

A - Produits bois et savoir-faire locaux : utilisation d'une marque collective :

Objectifs : valoriser le savoir-faire des artisans bois du Morvan et les fédérer par une marque collective ; réaffirmer le lien entre les produits finis et les forêts du territoire ; valoriser l'éco-conception ; adapter la notion de terroir aux produits bois du Morvan par la commercialisation locale en circuits courts.

L'utilisation d'une marque collective répond à une attente des artisans concernant la labellisation de leurs produits.

Principe du projet :

Les Parcs naturels régionaux peuvent attribuer à certains de leurs acteurs économiques une **marque collective** déposée à l'INPI⁴ et propriété du Ministère de l'écologie et du développement durable. Cette marque, appelée « **Marque Parc** », peut concerner un produit ou un savoir-faire. Ainsi, le Parc naturel régional du Morvan a initié une démarche de marquage pour les produits et savoir-faire bois du Morvan.

Les produits et savoir-faire que les entreprises aimeraient faire marquer sont :

- bardage en douglas : 5 entreprises intéressées
- volets en diverses essences : 13 entreprises intéressées
- mobilier traditionnel : 5 entreprises intéressées
- mobilier contemporain : 1 entreprise intéressée
- tournage sur bois : 1 entreprise intéressée
- portes : 2 entreprises intéressées
- jouets en bois : 1 entreprise intéressée
- pronde morvandelle (barrière de porte) : 1 entreprise intéressée

Pour utiliser la marque Parc, les produits et savoir-faire marqués doivent être **conformes à une Charte** ou cahier des charges ; pour le Morvan, les éléments clés de la Charte seront basés sur l'éco-conception et la liaison au territoire :

- utilisation de bois issus de forêts morvandelles gérées durablement (bénéficiant d'une certification forestière de gestion durable ou éco-certification)
- utilisation d'essences abondantes dans le Morvan (chêne, Douglas, châtaignier...)
- utilisation de produits de finition biodégradables et d'essences naturellement durables (pas besoin de traitements) pour les réalisations extérieures
- réalisation selon des assemblages traditionnels sans colle

Avancement du projet :

La démarche de demande de marquage est portée par le Parc du Morvan, et plus particulièrement par l'animatrice de sa Charte forestière de territoire, Melle Carole Zakin et la personne référent pour la marque Parc au Parc du Morvan, Mme Emmanuelle Petitdidier. Melle Garnier-Hocquet a ici un rôle de **recensement des souhaits des entreprises et d'organisation de la production future à marquer**. Elle réalise l'interface avec les entreprises.

⁴ Institut National de la Propriété Industrielle

Ainsi, une note d'intention concernant le marquage des produits « volets du Parc du Morvan » et des savoir-faire « mobilier traditionnel du Parc du Morvan » a été soumise en février 2007 à la Fédération nationale des Parcs naturels régionaux, responsable de l'attribution de la marque.

Cette note ayant reçu en mars 2007 un avis favorable, il convient désormais de mettre en place le plan d'action exposé dans les perspectives d'évolution.

A signaler :

Le Parc naturel régional du Morvan compte déjà des **produits marqués Parc** : bovins du Morvan, fromages et produits laitiers du Morvan, ovins du Morvan, volailles du Morvan, lait de jument du Morvan, escargots du Morvan et même Bistrots du Morvan (marquage « accueil »). Les producteurs et utilisateurs de cette marque sont regroupés au sein d'une association loi 1901 nommée « **Morvan Terroirs** », ayant recruté récemment une animatrice à temps plein. L'objectif à terme est que les artisans bois utilisateurs de la marque rejoignent cette association, qui bénéficie d'une vie propre et autonome (communication, recherche de débouchés...), tout en restant en lien étroit avec le Parc du Morvan. Cette association est sur le principe tout à fait disposée à créer un collège d'artisans bois en son sein.

Perspectives d'évolution :

La démarche de marquage des volets et mobilier traditionnel sera menée en concertation avec les entreprises intéressées : un groupe de travail constitué de ces mêmes entreprises se réunira dès que possible avec pour objectif la réalisation du **cahier des charges** des volets marqués Parc et du mobilier traditionnel marqué Parc.

Ce cahier des charges, ainsi qu'une convention d'utilisation de la marque, une grille d'audit et une fiche de présentation des produits et savoir-faire à marquer seront présentés pour attribution de la marque à la Fédération nationale des Parcs naturels régionaux, qui statuera sur le projet.

En cas de validation du projet, la production sera lancée selon les critères du cahier des charges et de la convention d'utilisation. Une coopération des entreprises basée sur des complémentarités pourra être envisagée. Le réseau de distribution de ces produits n'a pas encore été prédéfini. Il pourra l'être par le groupe de travail ; les **circuits courts** seront privilégiés dans un premier temps.

A signaler :

La marque « **Eco-design Bois Bourgogne** » existe depuis peu (présentation de prototypes réalisés par 8 entreprises bourguignonnes au salon du meuble de Paris en janvier 2007) et est utilisée par des entreprises bourguignonnes de seconde transformation du bois sur des modèles innovants de mobiliers éco-conçus en collaboration avec des designers. Ce marquage est attribuable à des projets novateurs sur les plans technique et visuel. Il est cependant à l'heure actuelle peu adapté aux entreprises artisanales du Morvan, n'ayant pas les moyens techniques de prétendre à la marque.

B - Gammes de produits – production en petites séries :

Objectifs : développer une gamme de produits bois artisanaux, si possible en liaison avec la marque Parc ; fournir des débouchés réguliers et donc du travail régulier à l'atelier aux artisans.

Principe :

Cette action répond à deux attentes des entreprises de transformation du bois évoquées lors de l'enquête menée en 2005 (voir partie I-§2).

Pour les **gammes de produits** : en liaison avec la démarche marquage Parc, il s'agira de décliner en concertation avec les entreprises intéressées une gamme de produits bois à forte identité morvandelle. Exemple : ligne de mobilier traditionnel : pétrin, buffet, table, armoire, pronde... Une production de ces gammes en petites séries en vue d'une commercialisation locale pourra être envisagée.

Pour la **production de petites séries** : suite à 3 entretiens individuels avec des menuisiers ayant des creux d'activité fréquents, en automne-hiver principalement, l'opportunité est apparue de développer pour chaque entreprise un ou deux produits qu'elle pourrait produire en petite série, donc à des prix attractifs (volets, abris de jardin...). La commercialisation de ces petites séries pourrait se faire **via des négociants locaux** concernés par le développement de l'artisanat du territoire, afin d'avoir accès à une clientèle de particuliers voire de professionnels plus importante que celle du menuisier seul. Melle Garnier-Hocquet a donc demandé à ces entreprises de réaliser une fiche-produit sur le produit qu'elles aimeraient développer (volets en particulier) ainsi que les volumes de production mensuels, et se chargera par la suite de démarcher les négociants locaux.

Avancement :

Gamme de produits : elles seront prises en compte lors des réunions du groupe de travail « marque Parc ». Le potentiel concernant la production et la commercialisation de ces gammes de produits à forte identité « terroir » est existant et mérite d'être développé localement.

Production en petites séries : malgré des relances multiples auprès des entreprises en ayant exprimé le besoin, aucune fiche-produit n'est à ce jour parvenue à la chargée de mission, qui de ce fait n'a pas eu la matière nécessaire à la prospection de débouchés.

Perspectives d'évolution :

La mise en place de la production de gammes de produits se fera en liaison avec la démarche de marquage initiée. Dans le cadre du catalogue des produits et savoir-faire bois du Morvan, ces gammes de produits pourront également trouver un moyen de promotion adéquat (voir § 9).

Le besoin de travail à l'atelier évoqué par les entreprises se faisant surtout ressentir l'hiver, le projet de productions en petites séries sera évoqué une nouvelle fois avec les entreprises au troisième trimestre 2007.

C – Annuaire des professionnels – catalogue des produits bois du Morvan :

Objectifs : faire connaître les entreprises, les produits et savoir-faire bois du Morvan, aux particuliers et collectivités du territoire ; produire un document de communication illustré par des photographies de réalisations bois.

Principe :

Lors de chaque entretien individuel avec les entreprises, une fiche-annuaire à compléter leur est remise, contenant les informations suivantes : nom – coordonnées – personne à contacter – n° SIRET – effectif – produits proposés/activités – zone géographique d'activité – possibilité d'organiser des visites. Ces données sont ensuite compilées dans une base répertoire, puis mise en forme dans un document actualisé régulièrement, contenant une cartographie des entreprises, un index par activité et un index alphabétique. Les données concernant chaque entreprise figurent dans un cartouche individuel.

Pour constituer le catalogue des produits bois, une photo d'une réalisation des entreprises est demandée à chacune d'elles. Ces photos seront insérées à terme dans une **brochure** avec les informations relative à chaque entreprise. Des « zooms » sur certaines réalisations (en Douglas notamment) ou savoir-faire caractéristiques du Morvan seront par ailleurs intégrer à ce document, **véritable outil de promotion du territoire.**

Avancement :

L'annuaire des entreprises de transformation du bois est actuellement consultable sur le site Internet du Parc du Morvan (http://www.parcumorvan.org/fr/Territoires_ruraux/Foret/Transformation_du_bois.php?rub=03&srub=10&ssrub=50&sssrub=&lg=fr)

Il sera joint prochainement à un envoi aux communes du Parc du Morvan, et sur demande aux particuliers.

Il regroupe au 1^{er} mars **45 entreprises** de transformation du bois du Morvan ou à proximité.

La conception du catalogue des produits et savoir-faire des entreprises n'est pas encore débutée. La chargée de mission récupère les photos qui illustreront ce catalogue. L'obtention de ces photos s'avère souvent difficile, les entreprises artisanales n'y voyant pas d'intérêt à court terme.

Perspectives d'évolution :

La mise à jour de l'annuaire sera effectuée tout au long de la mission.

La réalisation puis l'édition du catalogue, véritable outil de communication et de promotion des entreprises bois du territoire, sera prise en charge par le Parc du Morvan dans le cadre de sa Charte forestière, vraisemblablement en 2008.



4 - Partenariats :

A - Réseau d'achat de bois :

Objectifs : mettre en relation l'offre en bois ronds (propriétaires forestiers et gestionnaires) et la demande des utilisateurs (entreprises de transformation du bois) ; permettre l'accès à des lots de bois pour les artisans par le groupement d'achat ; permettre l'accès à de petits lots de bois spéciaux (bois précieux ou rares) par une mise en relation facilitée avec les propriétaires forestiers ; développer la transversalité et la continuité au sein de la filière forêt-bois.

Cette action est une forme de réponse évoluée au besoin de « bourse des matières premières » tel qu'il a été évoqué par les artisans lors de l'enquête menée en 2005.

Principe :

Le principe en est simple : créer une **base de données regroupant les besoins** des artisans en bois ronds et/ou sciés (constituant la demande) d'une part, **et les offres** émanant des propriétaires forestiers et gestionnaires via le Syndicat des propriétaires forestiers sylviculteurs de Bourgogne, du CRPF⁵, de l'ONF⁶, des principales coopératives de Bourgogne, des experts forestiers et techniciens indépendants d'autre part.

Cette base de données sera gérée et actualisée par la chargée de mission à partir d'un système de veille, dont les modalités seront à définir **en concertation** avec les intéressés (offre principalement).

Avancement :

Le recensement des besoins des artisans en bois ronds ou scié est réalisé au fil des entretiens ; à ce jour, les demandes de 18 artisans sont enregistrées, chaque entrée répertoriant les coordonnées de l'entreprise, le type de bois (rond ou scié), les essences, les qualités et les volumes maximum recherchés.

La prochaine étape est de **constituer un groupe de travail** composé des propriétaires forestiers représentés par leur syndicat, et des principaux gestionnaires forestiers pour fixer les modalités de la coopération

Perspectives d'évolution :

A l'issue des réunions du groupe de travail, la mise en place du réseau d'achat de bois se fera selon les modalités définies en concertation. L'animation de ce réseau (mise à jour des offres et des demandes) devrait incomber à Melle Garnier-Hocquet.



⁵ Centre Régional de la Propriété Forestière

⁶ Office National des Forêts

B - Bois construction :

Objectifs : développer localement l'utilisation du bois dans la construction, dans le secteur agricole en particulier ; proposer localement une offre de bâtiments agricoles en kit ; communiquer sur les constructeurs bois en activité

Principe :

- Partenariats avec des constructeurs bois :

Une des propositions des entreprises de transformation du bois recensées lors de l'enquête menée en 2005 consistait à développer l'utilisation du bois dans les stabulations agricoles. Après des rencontres avec des agriculteurs locaux ayant construit des bâtiments en bois, des contacts avec **deux constructeurs** de tels bâtiments en kit (poteaux et charpentes industrielles en fermettes) ont été établis par la chargée de mission afin de créer des partenariats avec des entreprises locales, pour la pose des bâtiments en particulier.

- Journée technique « bâtiments agricoles en bois »

Le besoin d'avoir une offre locale en bâtiments agricoles en bois en kit comparable à celle existant pour les bâtiments en structure métallique émane du monde agricole ; les agriculteurs ne savent pas à qui s'adresser pour construire en bois en toute simplicité, les Chambres d'Agriculture bourguignonnes ne peuvent pas les renseigner. Le Parc du Morvan a donc décidé d'organiser une journée technique dédiée aux bâtiments agricoles en bois, avec l'appui d'Aprovalbois et l'intervention de constructeurs et poseurs.

- Liste des constructeurs bois en Bourgogne :

De nombreuses demandes concernant les noms et coordonnées de constructeurs bois sont enregistrées par Aprovalbois et le Parc du Morvan. Pour répondre à cette attente des particuliers et professionnels, une liste de ces constructeurs a été dressée par Aprovalbois et mise à jour par Melle Garnier-Hocquet (entreprises du Morvan non répertoriées par Aprovalbois, types de bâtiments ou maisons bois proposées par les entreprises...).

Avancement :

- Partenariats avec des constructeurs bois :

3 partenariats sont à ce jour systématiquement proposés aux entreprises lors des entretiens individuels ; ils ont d'ailleurs fait l'objet d'un courrier envoyé à l'ensemble des entreprises du référentiel :

A - un partenariat avec un **constructeur de bâtiments agricoles en kit** (Bretagne) concernant la fabrication et/ou la pose des bâtiments

B - un partenariat avec un autre **constructeur de bâtiments agricoles en kit** (Bourgogne) concernant la pose des bâtiments

C - un partenariat avec un **constructeur de maisons ossature bois** concernant la fabrication et/ou la pose des menuiseries intérieures/extérieures, parquets, escaliers...

Au 1^{er} mars, le partenariat A est en place avec un scieur et un charpentier locaux. Le premier chantier réalisé en partenariat se déroulera courant mars ; il s'agit du montage de 3 bâtiments agricoles de 200 m² chacun en Saône-et-Loire. Concernant les propositions de partenariats B et C, aucune retour n'est parvenu à la chargée de mission.

- Journée technique « bâtiments agricoles en bois »

La journée est prévue en **juin 2007**. Elle réunira des techniciens des Chambres d'Agriculture de Bourgogne, des constructeurs de bâtiments agricoles en bois, des poseurs, des agriculteurs ayant construit en bois, des entreprises intéressées par la construction bois...

Une réunion préalable a eu lieu en février 2007 entre le Parc du Morvan et la Chambre d'agriculture de la Nièvre pour cerner les besoins en matière de construction agricole en bois.

- Liste des constructeurs bois en Bourgogne :

Le référentiel est actuellement à jour, en attente d'être diffusé, et répertorie pour chaque entreprise son nom, le descriptif précis des produits ou prestations proposés en terme de construction bois (maisons ossature bois, maisons en madrier, bâtiments publics, bâtiments agricoles...), ses coordonnées postales et téléphoniques, son site Internet le cas échéant.

Perspectives d'évolution :

- Partenariats avec des constructeurs bois :

Continuer à présenter les partenariats aux entreprises et à communiquer les coordonnées des constructeurs aux intéressés et réciproquement

- Journée technique « bâtiments agricoles en bois »

A l'issue de la journée technique, l'objectif est de pouvoir fournir aux agriculteurs des **éléments techniques et financiers** sur un bâtiment standard (stabulation et stockage) ainsi qu'une liste des constructeurs auxquels ils peuvent s'adresser, et de permettre aux techniciens des Chambres d'Agriculture de conseiller au mieux leurs adhérents dans le choix d'un bâtiment bois.

- Liste des constructeurs bois en Bourgogne :

La diffusion de ce référentiel est à voir avec Aprovalbois. Elle pourra être effectuée au cas par cas sur demande ou plus largement auprès des collectivités et des particuliers.



5 - Rencontres des professionnels :

Objectifs : favoriser les liens entre les entreprises locales par des rencontres fréquentes et répétées ; développer le dialogue entre ces entreprises ; organiser une manifestation annuelle ou s'intégrer à une manifestation existante mettant en valeur la filière de transformation du bois auprès du grand public ; impliquer les entreprises dès la genèse des projets.

Principe :

- Les Rendez-vous du vendredi :

Les Rendez-vous du vendredi, organisés le vendredi à 18 heures pour permettre au maximum d'entreprises d'être présentes, se veulent un moment d'échanges et de débats pour les entreprises de la filière bois. Organisées et animées par la chargée de mission, elles ont pour but de faire le **point sur l'avancement** des différentes actions entreprises dans le cadre de la mission d'une part, et **d'aborder des thèmes d'actualité** ou d'importance pour le territoire d'autre part. Les entreprises sont invitées à s'exprimer dès qu'elles le souhaitent. Un ou plusieurs intervenants sont conviés pour illustrer ou préciser les propos de la chargée de mission.

- Manifestation autour de la transformation du bois :

Les métiers de la transformation du bois sont en général peu connus du grand public. Or dans le Morvan, ils participent largement à l'économie du territoire et méritent d'être **valorisés localement**.

- Les réunions des groupes de travail thématiques :

Afin de permettre aux entreprises et différents intervenants de s'impliquer dans les projets à mettre en place, des groupes de travail thématiques sont constitués et se réunissent pour bâtir les actions en concertation.

Avancement :

- Les Rendez-vous du vendredi :

Le 1^{er} Rendez-vous du vendredi a été organisé le 1^{er} décembre 2006, avec pour thème central **le bois-énergie**. Il a réuni une quinzaine de personnes, et permis de débattre ensemble des actions de la mission, et présenter aux entreprises le contexte du bois-énergie en Morvan avec l'intervention du chargé de mission « énergies renouvelables » du Parc du Morvan (voir compte-rendu en pièce jointe).

Le second Rendez-vous du vendredi est prévu le 23 mars 2007, avec pour thème central **le Douglas**, première essence résineuse du Morvan : un point sera fait sur la ressource locale, les caractéristiques physiques, les utilisations possibles de ce bois. En effet, bien qu'il soit largement présent sur le territoire, les entreprises locales valorisent paradoxalement peu le Douglas (ce qui avait d'ailleurs été signalé lors de l'enquête menée en 2005). Un complément d'information et « la preuve par l'exemple » leur est nécessaire pour l'utiliser. Dans ce but, plusieurs entreprises utilisatrices de Douglas sont invitées à présenter leurs réalisations, ainsi que les avantages et inconvénients de cette essence. Un point sur l'avancement des actions de la mission sera également à l'ordre du jour, où les entreprises auront la parole.

- Manifestation autour de la transformation du bois :

La manifestation envisagée pourrait comporter des démonstrations de sciage (scierie mobile), de menuiserie et charpente, voire d'ébénisterie traditionnelle, une exposition d'outils et matériels de menuiserie anciens, une exposition de jouets et petits objets en bois, ainsi

qu'une exposition de différentes réalisations en douglas. La manifestation « support » n'a pas encore été définie (Fête du printemps du Parc du Morvan en 2008 ?).

- Les réunions des groupes de travail thématiques :

Le groupe de travail « séchage des bois » visant à mettre en place la tournée de la cellule mobile de séchage des bois s'est réuni une première fois le 23 février dernier.

Le groupe de travail « marque collective » sera prochainement réuni aux vu des évolutions concernant le marquage Parc.

Le groupe de travail « réseau d'achats de bois » se réunira également sous peu pour fixer les modalités de coopération.

Perspectives d'évolution :

- Les Rendez-vous du vendredi :

Ces rencontres entre professionnels seront organisées jusqu'à la fin de la mission à une fréquence d'environ une réunion tous les deux mois. Il reste donc environ **4 Rendez-vous du vendredi** à organiser. La localisation des ces rencontres change : elles sont tantôt organisées au nord-est du Morvan, tantôt au sud-ouest... afin que chaque entreprise ait la possibilité de se rendre à une réunion à proximité. Ceci permettra à terme de nouer des liens entre des entreprises du même territoire, soit préfigurer à leur mise en réseau.

- Manifestation autour de la transformation du bois :

Le choix de la manifestation servant de cadre aux stands « filière bois » doit être fait selon les opportunités locales avant la fin de la mission ; il est peu vraisemblable qu'une manifestation « filière bois » puisse être organisée en 2007.

- Les réunions des groupes de travail thématiques :

Elles seront organisées pour chaque thématique tant que le besoin s'en fera ressentir, pour la mise en place des projets et éventuellement le suivi.

A signaler : communication sur le Douglas

Un dossier contenant des fiches de vulgarisation sur le Douglas en Bourgogne a été réalisé par un groupe de travail et édité par Aprovalbois en 2006 (fiche filière, fiche ressource, fiche sylviculture). Cette plaquette est largement diffusée par Aprovalbois et ses partenaires en Bourgogne, et par la chargée de mission aux entreprises du Morvan.



6 - Divers :

Diverses pistes d'actions émanant de l'enquête menée en 2005 et des entretiens individuels avec les entreprises réalisés au cours de la mission sont également proposées régulièrement, mais rencontrent un succès mitigé ou semblent difficiles à mettre en place :

- Création d'un show-room collectif :

Cette action concernerait 2 voire 3 entreprises ; cependant, les frais de location et de gestion du local sont pour l'instant dissuasifs. Les entreprises ne sont pas prêtes à ajouter ces charges non négligeables à leur fonctionnement.

- Collectif d'artisans – Groupement d'employeurs :

Dans le cadre de la mise en réseau des entreprises de transformation du bois, organiser un collectif d'artisans basé sur la complémentarité pour réaliser de gros chantiers locaux (type appels d'offre des collectivités) pourrait permettre de **préfigurer à la constitution d'un système productif localisé** centré sur la seconde transformation des bois. Cependant, la majorité des entreprises étant artisanales, l'individualisme de chacune est tenace. Les coopérations locales existent cependant ponctuellement pour certains chantiers.

Nous atteignons là les limites de la mission : **le facteur temps**, nécessaire pour faire évoluer les mentalités sur ce sujet et dépasser les craintes actuelles. Au fil des actions collectives et rencontres entre professionnels, ceux-ci prendront peut-être conscience de leurs complémentarités et des avantages qu'elles pourraient tirer de cette coopération. Au bout de près de 6 mois d'animation, il n'est pas encore possible d'instaurer un degré de coopération à l'échelle du Morvan, car l'artisanat est avant tout une affaire de personnes et de relations humaines, donc nécessite le temps de bâtir une confiance réciproque. Cependant, les occasions de rencontre fournies aux entreprises (rendez-vous du vendredi, réunions des groupes de travail, visites...) leur permettent de nouer des liens, et les rapprochements conséquents commencent à être visibles.

Concernant le **groupement d'employeur**, dont le principe est de mutualiser un salarié entre plusieurs entreprises afin de diminuer les charges salariales, seules 3 entreprises paraissent intéressées. Leur localisation et leur activité ne permettent cependant pas de concrétiser le projet par l'embauche d'un salarié.

- site Internet :

Cette action pourrait concerner 2 entreprises : il s'agirait de créer un site internet commun ou individuel pour présenter les produits proposés, à savoir des jouets et petits objets en bois. Cependant, la taille des ces deux entreprises (micro-entreprises, dont l'une est non professionnelle) limite les possibilités de production donc la motivation à se faire connaître via Internet.

En attendant l'éventualité de créer des sites Internet, ces entreprises pourraient bénéficier des moyens de communication d'Aprovalbois et du Parc du Morvan.



7 - accompagnement et veille réglementaire :

L'animation de projets collectifs est un travail de longue haleine : il s'agit d'abord de **mettre en place les projets** avec les entreprises, mais aussi de les **suivre** pour en tirer et diffuser les enseignements conséquents. Les chefs d'entreprise ne prennent pas le temps et n'ont parfois pas les compétences pour s'occuper des démarches liées à l'initiation, la mise en œuvre et le suivi des projets. Elles ont un besoin permanent **d'appui et d'accompagnement** pour ce faire.

La chargée de mission a donc un rôle d'ingénierie technique et financière non négligeable auprès des entreprises, qui la sollicite de plus en plus fréquemment sur ce point au delà des projets collectifs initiés. **50 actions d'accompagnement** (individuelles ou collectives) ont ainsi été menées depuis le début de la mission. **Le tableau récapitulatif des indicateurs** concernant la mission figure ci-contre.

En plus de l'organisation des projets susmentionnés, Melle Garnier-Hocquet se tient à disposition des entreprises **pour toute recherche particulière ou demande de renseignements** ayant trait à l'activité de transformation du bois. A titre d'exemple en matière de veille réglementaire, un dossier sur le marquage CE des produits bois destinés à la construction qui sera obligatoire courant 2007 a été réalisé et envoyé aux entreprises pour information. L'accompagnement individuel peut consister en la transmission de coordonnées, la recherche de matériels...

L'accompagnement des entreprises est donc un facteur clé dans l'animation de la filière. Et cela pose déjà la question quant à la fin de la mission et la poursuite des initiatives engagées.

Par exemple, la tournée de la cellule mobile de séchage sera très vraisemblablement lancée au cours de la mission. Mais elle devrait se poursuivre au delà de la présente mission. Il convient donc de s'interroger sur les modalités de suivi et de bilan de cette opération. Dans le même sens, un achat collectif pourrait être envisagé par la suite. Cela nécessiterait une assistance pour le montage d'une structure de gestion appropriée. Il en est de même, concernant la manifestation de promotion de la filière bois morvandelle, dont la préparation pourra peut-être être réalisée au cours de la présente mission mais qui se déroulera après. Des raisonnements similaires pourraient être menés concernant la gestion du réseau d'achat de bois, la poursuite de la mise en réseau via des réunions, la mise en place de gammes de produits, le catalogue des produits bois prévu en 2008...

Dans la poursuite de la mission, la chargée de mission s'attachera à étudier **l'opportunité de poursuivre cette mission d'accompagnement** et, si besoin est, à préciser les modalités de prolongement, voire pérennisation, d'une telle mission.

Type de contacts	Entretiens individuels												réunions et visites									nombre d'actions d'accompagnement									
	thèmes abordés												secteur																		
	séchoir	production collective-marque Parc	filière connexes bois	filière déchets polluants	groupements d'achat	annuaire/catalogue	show-room collectif	collectif d'artisans	sous-traitance	groupement d'employeurs	construction bois	divers	scierie	menuiserie	menuiserie-ébénisterie	menuiserie-charpente	ébénisterie	construction bois	charpente	collectivité	autre	scierie	menuiserie	menuiserie-ébénisterie	ébénisterie	charpente	collectivité	autre			
Nombre des Contacts	40	33	32	15	32	32	7	18	25	24	26	10	11	9	4	5	6	4	3	0	9	8	6	2	1	1	0	9			
%	78	65	63	29	63	63	14	35	49	47	51	20	22	18	8	10	12	8	6	0	18	30	22	7	4	4	0	33			
Nb total des Contacts rencontrés													51																		
Nb total de participants																						27									
Nb total d'actions d'accompagnement																															50

Synthèse des indicateurs de la mission de mise en réseau des entreprises de transformation des bois

III – Synthèse :

Thèmes	Attentes des entreprises en 2005	Avancement en mars 2007	Perspectives d'évolution
Etat des lieux et mise à jour des références p. 6 – 7	Créer des liens entre les artisans Développer les propositions des artisans	- 111 entreprises recensées - 66 contactées individuellement - 44 rencontrées	- Poursuite des rencontres individuelles et de la mise à jour des références (2007) - Réalisation d'une typologie des entreprises et potentialités de développement des plus dynamiques (2007)
Séchage des bois : utilisation collective d'une cellule mobile de séchage p. 8 – 9	Projet commun de séchoir collectif	Organisation de la tournée-test d'une cellule mobile de séchage des bois en location en concertation avec les entreprises	Achat collectif d'une ou plusieurs unités de séchage des bois à l'issue de la tournée-test (2008)
Produits connexes des entreprises de transformation du bois et bois-énergie p. 10 – 11	- Développer la récupération des produits connexes bois pour le bois-énergie	- Recensement de la production de copeaux sur le Morvan - Contacts pris avec l'association FLAM Bois Energie	Mise en place d'un projet collectif d'achat de presse à briquettes (2007 – 2008)
Produits bois et savoir-faire locaux : utilisation d'une marque collective P. 12 – 13	- Labellisation de produits bois - Création d'une association	Accord de principe de la Fédération nationale des Parcs naturels régionaux attribuant la marque Parc sur le projet de marquage de mobilier traditionnel Morvan et de volets Morvan	- Mise en place d'un groupe de travail « marque Parc » avec les entreprises intéressées en vue de la rédaction du projet (2007) - Selon validation du projet, lancement de la production (2007) - Intégration pour les entreprises bois utilisant la marque Parc de l'association Morvan Terroirs (2007)
Gammes de produits – production en petites séries p. 14	- Développer le mobilier en douglas - Chercher des marchés à proposer aux artisans pour développer le travail à l'atelier en hiver	- Définition des gammes de produits en liaison avec la marque Parc - Réalisation de fiches-produit destinés au démarchage des négociants locaux en attente	- Développement de gammes de produits (ex : mobilier traditionnel du Morvan) et commercialisation locale (2007-2008) - Démarchage des négociants locaux pour la commercialisation des petites séries voire des gammes de produits (2007)
Annuaire des professionnels – catalogue des produits bois p. 15	- Création et diffusion d'un annuaire des entreprises de transformation du bois - Informer et sensibiliser les élus locaux pour les inciter à passer des commandes publiques auprès des artisans locaux	- 45 entreprises figurent dans l'annuaire des entreprises de transformation du bois - Recensement de photos pour illustrer le catalogue des produits	Orientation vers un catalogue des produits et savoir-faire bois, outil de communication et de promotion de la filière du territoire (2008)

Mise en réseau des entreprises de transformation du bois – rapport intermédiaire – mars 2007

Thèmes	Attentes des entreprises en 2005	Avancement en mars 2007	Perspectives d'évolution
Réseau d'achat de bois p. 16	Bourse des matières premières	<ul style="list-style-type: none"> - Constitution d'une base de données répertoriant l'offre et la demande locales en bois ronds et/ou sciés en cours - Collaboration avec les propriétaires forestiers et gestionnaires à mettre en place 	Fonctionnement dans la durée du réseau d'achat de bois (2008)
Bois construction p. 17 – 18	<ul style="list-style-type: none"> - Développer les charpentes en douglas - Développer les stabulations en bois 	<ul style="list-style-type: none"> - Partenariats avec des constructeurs bois en cours de mise en place - Journée technique « bâtiments agricoles » en juin 2007 - Liste des constructeurs bois de Bourgogne 	<ul style="list-style-type: none"> - Pérennisation des partenariats (2007) - Eléments techniques et financiers standards sur des bâtiments agricoles en bois (2007) - Diffusion de la liste des constructeurs bois (2007)
Rencontres des professionnels p. 19 – 20	<ul style="list-style-type: none"> - Créer des liens entre les artisans - Organisation de rencontres pour les professionnels - Communiquer sur les caractéristiques du Douglas auprès des professionnels 	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation des Rendez-vous du vendredi (prochain thème : le Douglas) - Réunions des groupes de travail thématiques (séchage des bois, marque Parc, réseau d'achat de bois) 	<ul style="list-style-type: none"> - Rendez-vous du vendredi en 2007 - Réunions des groupes de travail pour organiser les projets et les suivre (2007 – 2008) - Manifestation locale sur la transformation du bois (date et lieu à définir)
Accompagnement et veille réglementaire p. 22	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance des normes et leur évolution - Trouver des financements pour apporter des aides adaptées aux artisans 	Ingénierie technique et financière assurée pour chaque entreprise sollicitant la chargée de mission, et pour chaque projet collectif	Accompagnement et veille assurés pendant la durée de la mission